

Témoignages

Témoignage 1

Accompagnement scolaire et éducatif au sein du foyer laïque de Valensolles (Drôme)

Il y a une dizaine d'années, les enfants formulent une demande d'aide aux devoirs. Le foyer a identifié depuis une demande globale autour des problèmes de l'école, à l'école, à la maison, à laquelle il répond. L'action touche en 2000-2001 156 enfants et jeunes.

L'action vise l'intégration scolaire

- > permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur scolarité ;
- > retrouver confiance dans leur capacité à apprendre ;
- > permettre aux parents de se reconnaître des capacités à suivre et à aider leurs enfants dans leur scolarité ;
- > aider l'école à mieux vivre la diversité sociale des jeunes.

Cette action implique 21 animateurs (de statuts divers - contrat emploi jeunes, CES, CEC, vacataires, stagiaires des métiers de l'éducation, qui effectuent 14 heures avec les enfants, 4 heures de médiation famille/école, 2 heures 30 de réunion d'échanges et de réflexion collective ; 200 heures de formation), une coordinatrice, un responsable secteur enfance.

Tous les soirs après l'école durant une heure trente par petits groupes de trois autour d'un intervenant pour un accueil, goûter, le point sur la journée, devoirs, lecture avec des bibliothécaires et une soirée banalisée hebdomadaire pour des ateliers d'expression culturelle, artistique ou sportive.

Pour les collégiens : accueil des 6^e avec un travail sur la mixité sociale et le règlement intérieur ; aide au travail personnel ; accueil des jeunes exclus temporairement du collège (réflexion sur ce qui a amené la sanction ; rattrapage des cours ; retour au collège, réparation, remise en mots ; travail auprès des familles, en liaison avec le collège, précédant l'arrivée du courrier annonçant la sanction, avec la proposition d'accueil).

Travail autour de l'orientation : accompagnement du jeune et de ses parents au centre d'information et d'orientation (CIO) ou dans les établissements (SEGPA, CFA, lycée professionnel...).

Ces enfants, ces jeunes, leurs parents, issus d'un quartier particulièrement difficile, avec des gens du voyage en voie de sédentarisation, ont construit un espace de parole leur permettant d'être acteurs, de s'intégrer dans l'École, mais aussi d'agir sur l'École, de ne pas subir, et ont appris à s'exprimer avec des mots.

Le suivi rigoureux d'indicateurs chiffrés permet de mesurer l'efficacité de l'action.

Témoignage 2

Une action de formation des accompagnateurs bénévoles conduite par la fédération des œuvres laïques d'Ille-et-Vilaine (FOL 35) en partenariat avec le Secours populaire

L'action est menée depuis trois ans. Le cycle de formation comprenant huit à dix modules accueille un public de dix à douze étudiants volontaires intervenant dans le cadre familial auprès d'enfants scolarisés dans le premier degré ou au collège.

L'intervention dans le cadre familial renforce la difficulté qu'il y a pour un accompagnateur à instaurer un cadre relationnel du fait de relations internes à la famille. Pour répondre à cela, la formation comporte deux temps spécifiques.

Chaque module dure deux heures : une heure d'apports théoriques et méthodologiques s'appuyant le plus souvent sur l'intervention et le témoignage de professionnels de l'éducation ; une heure consacrée à un groupe de parole placé sous la conduite d'un psychologue scolaire.

Le groupe de parole permet un échange sur les pratiques, les exigences singulières, et instaure une mise à distance de la relation à l'enfant et au jeune, de la relation au cadre familial. Cette distance, qui vient comme lien médiateur entre l'intervenant et la famille, peut aider à ne pas entrer dans une problématique interne à la famille.

Les aspects théoriques et méthodologiques répondent à un double objectif :

- > aider les étudiants dans l'organisation de leur travail d'aide scolaire et d'appui éducatif (ils aident aux devoirs, présentent aux enfants et aux jeunes des documents sur les bibliothèques, leur lisent des passages de livres, les informent sur les films, discutent avec les parents ou les aînés de l'éducation des plus jeunes);
- > leur permettre de mieux connaître, dans le cadre des échanges avec les professionnels, les métiers de l'éducation et, éventuellement, conforter leur projet de s'y engager.

Témoignage 3

Une heure pour un enfant Action de l'union départementale des associations familiales des Alpes de Haute-Provence

L'action a presque dix ans. Elle est appelée «Une heure pour un enfant», ne cesse de se développer, concerne les écoliers et les collégiens de 6^e et de 5^e et a pour objectifs d'aider des enfants en difficulté scolaire à réaliser le travail que demande l'Ecole et de permettre à leur famille de suivre ce travail pour qu'efforts et résultats soient valorisés.

Un bénévole se rend une fois par semaine au moins au domicile de l'enfant pour l'aider à faire son travail. Il s'entretient avec la famille du suivi scolaire de l'enfant.

Les familles sont associées à l'accompagnement de la scolarité de leur enfant grâce à des informations sur la vie des écoles et collèges fréquentés par leurs enfants, grâce à de l'aide dans les rencontres et les échanges avec les enseignants, grâce à des explications sur le fonctionnement de l'école, sur l'orientation, sur le projet, sur les activités périscolaires proposées sur le territoire.

Le besoin d'intervention auprès d'un enfant peut être signalé par l'Ecole, par un travailleur social, par la famille elle-même, mais la demande d'inscription doit être faite par la famille.

Cette action se développe en lien étroit avec les écoles et établissements scolaires (rencontres, information réciproque, temps où l'on fait le point en commun sur les enfants), avec les éducateurs spécialisés et l'ensemble des partenaires institutionnels.

Des bilans sont réalisés régulièrement grâce à des questionnaires d'évaluation adressés trimestriellement et en fin d'année scolaire aux intervenants bénévoles, aux familles, aux enfants et aux enseignants. Ils s'appuient également sur un suivi quantitatif rigoureux.

Témoignage 4

Accompagnement à la scolarité dans les familles Municipalité de Romans (Drôme)

Cette action existe depuis 1993. Elle n'a cessé d'évoluer pour mieux s'adapter aux besoins. Elle se déroule à Romans dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire (REP) avec une implication du réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED) et une liaison étroite avec la bibliothèque et la ludothèque. Elle a pour objectifs d'impliquer les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants ; de rendre les enfants plus autonomes et plus confiants ; d'améliorer le rapport à l'Ecole des enfants ; de dédramatiser les conflits entre les parents et les enfants à propos des résultats scolaires ; d'introduire le livre et le jeu dans les familles ; d'instaurer des rituels entre parents et enfants : regarder les cahiers avec l'enfant chaque soir, suivre le cahier de liaison... Son public est celui de l'école primaire. Elle se déroule sur l'année civile. Ce choix d'organisation permet aux enseignants de mieux connaître les enfants qu'ils proposent pour l'accompagnement puisqu'ils les ont observés pendant un trimestre. Il permet également qu'un même accompagnateur aide aux moments charnières (passage de la grande section au cours préparatoire notamment, avec le changement d'école quelquefois difficile qu'il implique) et accompagne dès la rentrée scolaire.

Ce sont les écoles qui font la proposition des enfants à contacter pour l'accompagnement à la scolarité. Les familles acceptent ou non l'offre. Elles sont de plus en plus nombreuses à accepter au fur et à mesure que l'action est mieux connue. Or, il leur faut s'engager à recevoir un groupe d'enfants et l'accompagnateur ; à participer aux séances ; à prévenir en cas d'empêchement ou d'absence ; à informer l'accompagnateur sur la scolarité de l'enfant.

Il s'agit de groupes de quatre enfants accueillis à la sortie de l'école dans chaque famille à tour de rôle pour deux séances (rythme qui semble plus favorable qu'une seule séance hebdomadaire). Pour les enfants du voyage, un accueil a été mis en place au centre social.

La coordonnatrice recrute et forme l'équipe d'accompagnateurs, anime réunions et bilans, assure le lien avec les écoles, rencontre les familles, prépare et analyse les outils d'évaluation, gère et suit le budget. Des réunions d'équipe se tiennent de façon hebdomadaire et peuvent s'ouvrir à des partenaires.

Des séances d'analyse de pratique de deux heures trente, animées par une psychologue clinicienne, sont régulièrement mises en place pour les accompagnateurs : elles aident au positionnement, et à la gestion des situations difficiles.

Témoignage 5

L'association des amis et parents d'élèves Michelet implantée à Dreux (Eure-et-Loir)

L'association implantée dans un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville se préoccupe depuis 1960 de l'épanouissement des enfants du quartier et de leur réussite scolaire.

Les projets mis en place concilient ces deux objectifs en proposant, en lien avec l'école Michelet, deux formes d'actions distinctes mais complémentaires.

Cela se concrétise par une offre d'ateliers socio-culturels et sportifs pour les enfants des cycles 2 et 3 inscrits dans le contrat éducatif local et le contrat de ville et une aide au travail scolaire organisée dans le cadre d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité en faveur des enfants du cycle 2 qui en ont besoin.

Si l'accès aux ateliers est ouvert à tous, les inscriptions à l'accompagnement à la scolarité sont effectuées à partir des propositions des enseignants pour une cinquantaine d'enfants jugés prioritaires. Ces derniers participent d'abord de 16 h 15 à 17 h 15 à des actions d'aide aux devoirs et rejoignent ensuite de 17 h 15 à 19 h leurs camarades aux ateliers.

Enseignants et animateurs co-encadrent l'accompagnement à la scolarité et les ateliers socio-culturels et sportifs. La collaboration entre bénévoles, parents, enseignants a permis au fil des années de concevoir un véritable projet éducatif avec un double souci de cohérence et de complémentarité éducative, ainsi que de réelles exigences de compétence au niveau de l'encadrement.

Témoignage 6

L'association des contrats bleus à La Loupe (Eure-et-Loir)

L'association des contrats bleus, implantée en milieu rural sur la commune de La Loupe depuis plus d'une quinzaine d'années, propose depuis peu, à la demande des enseignants et des parents, une action d'accompagnement à la scolarité en direction des enfants de grande section, du cours préparatoire et du cours élémentaire 1^{ère} année. Ce sont les enseignants qui identifient les enfants à accompagner et contactent les parents et les responsables de l'association. Le responsable de l'action rencontre ensuite individuellement chaque famille concernée pour inciter les parents à inscrire leur enfant. Des réunions préparatoires et de suivi sont instaurées régulièrement entre l'école et l'association.

Il s'agit d'aider les enfants qui n'ont pas chez eux toutes les conditions pour une bonne réussite scolaire en instaurant un environnement et une relation privilégiée. L'association met à disposition une salle de motricité avec un encadrement adapté, une cuisine pour le goûter, deux salles aménagées pour les jeux et les temps de lecture-écriture, huit enfants pouvant être accueillis simultanément dans chaque salle.

Il s'agit également de redonner aux parents leur place en les sensibilisant au suivi scolaire, en les valorisant dans leur rôle : des livres leur sont prêtés, il leur est recommandé de lire les histoires à leurs enfants, des temps d'échange s'organisent au moment du goûter, les thèmes de la fonction parentale sont régulièrement abordés lors de réunions.

Témoignage 7

Une accompagnatrice (AFEV, Hauts-de-Seine)

Je suis étudiante en BTS de communication-marketing. J'accompagne la scolarité de deux enfants dans le cadre de l'AFEV. Il s'agit de Nathalie, élève de CE2 et de Jean-François qui est en CM2. Je les accompagne à domicile depuis le début de l'année scolaire.

Ce sont les enfants les plus jeunes d'une fratrie de cinq. Les deux aînés ne sont plus à la maison. Le frère de treize ans connaît, lui, de grandes difficultés et se montre parfois violent verbalement avec sa petite sœur. Le père travaille beaucoup et rentre tard. La mère, très attentive à ses enfants, rencontre fréquemment les enseignants et a inscrit sa fille à des cours de danse et de musique. Elle avait demandé un accompagnement à la scolarité l'année dernière et une étudiante est venue pour Nathalie et Jean-François.

Les enfants ont chacun leur chambre et j'ai été attentive à créer un lieu de travail avec eux. La petite fille est en difficulté scolaire et un redoublement est envisagé : elle a du mal à s'intéresser à des contenus scolaires qui lui semblent dépourvus de concret. Ensemble, nous travaillons justement à aborder les choses concrètement. Nous nous voyons deux heures par semaine. D'une séance à l'autre, j'y pense, je construis dans ma tête la prochaine

rencontre, par exemple, je pense à planter un oignon de crocus pour que nous le voyions pousser... Et, comme le frère est en CM2, je l'encourage à aider sa sœur, à lui donner des explications : ce qu'il fait bien, trouvant souvent des mots plus justes, plus efficaces que moi, ce qui le valorise, crée de la solidarité entre eux, l'aide à devenir plus autonome, plus maître de lui. Quant à sa sœur, je valorise sa capacité à lire : c'est une bonne lectrice.

J'apprécie ce rôle d'accompagnatrice, la relation qui se noue avec une famille, avec des enfants : je prends de mon temps, ils le savent, ils veulent me faire plaisir, j'apprends la patience, je découvre des enfants, j'ai avec eux une relation d'égal à égal, de l'espérance pour eux et pour leur scolarité, pour leur avenir. Sans mettre de pression, je leur donne l'occasion d'acquérir de bonnes bases en apprenant à se concentrer. Je vais les emmener à la faculté. La faculté, c'est un lieu mythique pour eux. La visite va le rendre concret, leur permettre de se projeter. Ils pourront y aller quand ils seront grands. Avec Jean-François, je suis allée voir son futur collège et, comme j'y ai fait un an d'études, j'ai pu le lui présenter, lui indiquer les fonctionnements, le préparer.

Je pense garder avec cette famille un contact amical, puisque l'accompagnement des enfants ne dure qu'un an, ce qui permet de garder une certaine distance, utile pour l'intervention. Nous nous écrivons. Je reviendrai les voir.